

**COMPTE-RENDU**  
**CONSEIL MUNICIPAL DU 12 juin 2017**

Le 12 juin 2017, le Conseil Municipal d'Unias s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean Paul BOYER, Maire.

**Présents :** JP. Boyer, Y. Duport, A. Detras, C. Rome, F. Rousse, JL. Collange, P. Richard, J. Schreiber, J. Brancato, L. Descours

**Absent :** F. Bethenod

**Date convocation :** 06/06/2017

**Demande d'autorisation d'exploiter une installation classée pour l'environnement :**

M. le Maire expose aux membres du conseil municipal, que la Sous-préfecture nous a envoyé une copie de l'arrêté de mise à l'enquête (du 15 mai au 16 juin 2017) en mairie de RIVAS de la demande présentée par M. le Directeur Général de la SAS SAGRA, dont le siège est situé « Les Gravières » à RIVAS, en vue d'obtenir l'autorisation d'exploiter (renouvellement + extension) une carrière de sable et graviers, à RIVAS, lieu-dit « le Lac ». Comme la commune d'UNIAS se trouve dans un rayon d'affichage de 3 kms prévu à l'article 3 de l'arrêté d'ouverture d'enquête, en plus d'apposer pendant toute la durée de l'enquête les affiches le conseil municipal doit donner un avis sur la demande d'autorisation.

M. le Maire passe à la lecture du projet intitulé « Demande d'autorisation de renouvellement et d'extension d'une carrière alluvionnaire » sur la commune de RIVAS (42).

Après avoir ouïe l'exposé, les membres du conseil, à l'unanimité,

Donne un avis favorable avec réserves (mentionnées sur le registre d'enquête publique) à la demande d'autorisation.

**Présentation Plan de désherbage par Daniel ROCHE du Lycée Montravel :**

La commune d'Unias est engagée dans une procédure de contrat territorial pour 2015-2018 pour la mise en œuvre d'actions de protection des deux puits de captage situés sur la commune. Ces puits sont classés prioritaires au titre du Grenelle de l'Environnement pour leur problématique nitrates.

Dans le cadre de ce contrat territorial signé par la commune, le programme d'actions prévoit d'accompagner la commune d'Unias dans une démarche de suppression progressive de son utilisation de produits phytosanitaires. Pour ce faire, le travail se déroule en deux étapes : une première étape qui constitue une étude de type « Plan de désherbage communal » ; une seconde étape qui correspond au programme d'investissement dans du matériel alternatif si nécessaire.

Ce plan de désherbage est réalisé par le CFPPA de Montravel et présenté au conseil par Daniel ROCHE. L'objectif de ce plan est de faire le point sur les pratiques actuelles de désherbage de la commune afin d'appuyer et perfectionner les solutions déjà établies. Il en

ressort que la commune n'utilise plus de produits phytosanitaires depuis quelques années, tous les traitements sont aujourd'hui réalisés avec des outils manuel.

Le plan propose différents méthode et du matériel qui permettrait le désherbage plus facilement et plus rapidement.

M. le Maire propose de l'investissement dans du petit matériel avec le risque de ne pas voir l'aboutissement du dossier de subvention. Le Conseil fait le choix dans l'éventualité d'un besoin de procéder à la location de matériel.

#### **Demande d'aide sociale:**

M. le Maire expose au Conseil Municipal, la demande d'une famille concernant une aide financière pour la scolarisation de ces enfants sur Unias liée aux contraintes du RPI.

En effet après vérification et entretien avec cette famille, la difficulté financière est réelle et passagère de ce fait, M. le Maire propose de prendre en charge l'inscription au transport scolaire pour l'année 2017-2018 soit 110€.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité cette aide pour un montant de 110€.

#### **Avancement des travaux THD**

De Craintilleux au Pablos des poteaux seront implantés et du Pablos au bourg d'Unias la THD suivra la ligne téléphonique existante.